



# Mairie de Warluis

60430

Warluis, le 9 octobre 2020

Arrondissement de Beauvais

Canton de Beauvais-2

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 14 septembre 2020. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte-rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune ou dans les panneaux d'affichage.

Une des décisions importantes prises, concerne la mise en place d'un Centre de loisirs pour les enfants. L'école est le « poumon » d'un village. Pour qu'elle vive, il faut aujourd'hui offrir des possibilités d'accueil des enfants non seulement en cantine et garderie les jours d'école, mais aussi les mercredis et durant les vacances. C'est donc ce que nous mettons en place pour ce 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, dans le cadre d'une convention avec la Ligue de l'Enseignement. Ces activités périscolaires permettront aux enfants des découvertes culturelles, sportives tout en réservant des moments ludiques. C'est en nous appuyant sur cette expérience, que nous allons lancer un appel d'offre pour 2021.

A côté de ce projet qui était un de nos engagements, nous avons mis en œuvre une offre de services attendus de beaucoup d'entre vous : un marché où 14 commerçants permettent aux warluisiens et aux habitants des communes voisines de consommer local, chaque mercredi de 16h à 19h, sur la place communale. Cette dernière reprend vie. Préservons là. Malgré les affiches, trop de propriétaires de nos amis les chiens ne ramassent pas leurs déjections. Cette incivilité implique donc qu'on mobilise du personnel à nettoyer ces lieux qui sont ouverts à tous.

De même, les dépôts d'ordures sauvages auxquels s'ajoutent les papiers, les mouchoirs, les masques, les canettes, les sacs de repas etc. fleurissent le long de nos routes communales ou à côté des containers. Pourtant jamais nous n'avons disposé d'autant de déchetteries. Rappelons que les warluisiens peuvent se rendre aux 3 déchetteries de la communauté d'Agglo du Beauvaisis : celles de Beauvais, Bailleul sur Thérain et Auneuil. Merci à l'Association du WES qui a organisé une marche propre. La propreté du village est, ne l'oublions pas, l'affaire de tous. Je dois, aujourd'hui, rappeler que tout dépôt sur la voie publique de déchets y compris les déjections canines est punissable d'amendes que je n'exclus pas d'appliquer. Le non-respect des personnes, la dégradation des biens communs ne peut être tolérée.

Au chapitre de la sécurité, je voudrais évoquer la difficulté que rencontrent les piétons petits et grands warluisiens. Est- il nécessaire de dire que les trottoirs leur sont réservés et ne sont pas des aires de stationnement. Quand c'est possible, merci de rentrer vos véhicules dans votre propriété. Si vous décidez de rester dehors, stationnez sur la chaussée en bordure du trottoir et non dessus.

Je veux, également, aborder **le déploiement de la fibre** qui s'est interrompu à Warluis, juste avant le confinement. Après différentes interventions, les choses se débloquent. Les habitants du bourg et de l'Epine pourront être raccordés au point dit de mutualisation (dernière phase) après des travaux qui devraient se dérouler au plus tard la première semaine de novembre. A partir de la fin de cette opération, les 538 abonnés potentiels commenceront à être démarchés par les opérateurs qui pourront effectuer les branchements individuels 3 mois à partir de ce feu vert. En ce qui concerne les hameaux de Bruneval et Merlemont, des travaux par enfouissement sont nécessaires. Ils devraient être réalisés par SFR, au plus tard le 31 décembre 2020 ce qui permet d'espérer un branchement individuel au plus tôt le 1 er avril 2021. Des décalages de planning ne sont toutefois pas impossibles.

**Attention**, pour être éligible à la fibre optique, chaque logement ou local professionnel doit disposer d'une adresse complète établie par la commune, référencée par le service national de l'adresse SNA. **Pour commander votre accès internet à la fibre vous devez disposer d'une adresse référencée par le Service Nationale de l'adresse SNA.** En vous connectant au site [lafibre.beauvaisis.fr](http://lafibre.beauvaisis.fr) vous pourrez **vérifier votre éligibilité à la fibre et le cas échéant signaler l'absence de votre adresse SNA** afin que la mairie puisse «téléverser» le certificat de numérotage, l'envoyer à la Poste et à l'opérateur d'infrastructure de la fibre.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés sur le stade d'avancement de ce déploiement tant attendu.

Enfin, je suis obligée aujourd'hui de vous parler de la situation sanitaire qui vous le savez se dégrade. Il est essentiel de respecter les gestes barrières, de porter le masque en intérieur comme à l'extérieur, pour vous protéger et protéger les autres. Il faut aussi limiter les occasions qui nous entraînent à diminuer notre vigilance, à ne plus prendre de précautions : les évènements familiaux, les apéros entre amis, les fêtes d'anniversaires... sont autant de moments festifs auxquels nous aspirons en cette période morose mais n'oublions pas qu'ils peuvent être dangereux non seulement pour les plus fragiles mais pour chacun d'entre nous.

Alors protégez-vous et protégez les autres !

Bien cordialement

Dominique Moret